VERSAILLES

Agent polyvalent de crèche H/F

Adjoint technique territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-781

Localisation du poste : Versailles(78000)

Direction concernée	Domaine d'activité	Service concerné
PETITE ENFANCE	Enfance et famille	PETITE ENFANCE

Catégorie du poste	Poste ouvert aux	Type de poste
C	Contractuels et Titulaires	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Vos missions principales seront les suivantes :

- Assurer l'entretien, l'hygiène, la désinfection et la sécurité des locaux
- Gérer le stock du matériel et des produits d'entretien
- Assurer l'entretien du linge
- Participer aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas
- Assurer quotidiennement la traçabilité des actions en cuisine
- Contrôler la marchandise livrée et la gestion du stock
- Participer aux audits
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel en toute sécurité et prévenir la direction si nécessaire.

Missions ponctuelles

- Vous pourrez aussi ponctuellement assurer par exemple, la préparation les buffets et menus festifs, réaliser des petits travaux de couture ou aider à la surveillance les enfants.

Votre profil

Formation

Expérience

- Une première expérience dans le domaine de l'entretien et/ou de la restauration

Savoir-faire

- Vous connaissez les techniques d'entretien et techniques culinaires, ainsi que celles des normes d'hygiène en vigueur, en restauration collective. Idéalement vous êtes formé aux normes HACCP.

Savoir être

- On vous reconnait comme qualités principales, votre rigueur et votre sens de l'organisation, votre adaptabilité ainsi que des capacités de gestion

de stock.

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Conditions d'emploi

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Nombre de jours de congés

25 jours de congé, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)